

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

adoptées par le conseil municipal

le 11 décembre 2024

REVENUS :

Taxes :	1 673 052.00	\$
Paiement tenant lieu de taxes :	2 976.00	\$
Revenus de transferts :	275 517.00	\$
Services rendus :	2 700.00	\$
Imposition de droits :	94 500.00	\$
Amendes & revenus d'intérêts :	12 000.00	\$
Autres revenus :	71 000.00	\$
	<hr/>	
TOTAL DES REVENUS :	2 131 745.00	\$

AFFECTATIONS (Pour équilibrer le budget)

Affectation de surplus accumulé à l'exercice 2025	-	\$
	<hr/>	
TOTAL DES REVENUS & AFFECTATIONS	2 131 745.00	\$ 2 131 745.00

CHARGES :

Administration générale :	608 619.00	\$
Sécurité publique :	366 382.00	\$
Transport :	505 630.00	\$
Hygiène du milieu :	263 936.00	\$
Aménagement, urbanisme et développement :	96 305.00	\$
Santé et bien être :	200.00	\$
Loisirs et culture :	93 122.00	\$
Frais de financement :	-	\$
Immobilisations à même le budget :	197 551.00	\$
	<hr/>	
TOTAL DES CHARGES ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :	2 131 745.00	\$ 2 131 745.00

EXCÉDENT NET : - \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :

2025	195 800.00	\$
2026	-	\$
2027	-	\$

Renseignements additionnels :

Taux des taxes 2025 :

- Taxe foncière générale :	0.37 \$ / 100 \$ d'évaluation	- Augmentation du rôle en 2025 : 0 %
- Taxe matières résiduelles :	234 \$ / logement	- Baisse de 7.9% :
- Taxe sécurité publique :	162.50 \$ / unité d'évaluation	- Hausse de 17% :
- Taxe affaire commerciale :	0.10 \$ / 100 \$ d'évaluation comm	- Augmentation de 0 %
- Taxe affaire exploitation agricole et forestière :		- Baisse de 7.9% :

Donné à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, ce douzième (12e) jour de décembre 2024

Par : Rock Sadoine, directeur général et greffier-trésorier